

Protection Environnement Rance Frémur (P.E.R.F.)



association agréée protection de la nature dept 22 et 35

Siège social : mairie 35730 PLEURTUIT

<http://www.asso-perf.info/>

mèl : perf@sfr.fr

Président : Serge Monrocq

44, Trébéfour 22490 PLESLIN TRIGAVOU (adresse postale pour tout courrier)

Tel / fax 02 96 27 86 12 port 06 27 58 52 54

mél : ser.mon@sfr.fr

ENVASEMENT de la RANCE

Un estuaire, par définition, s'envase : Seine, Loire, Gironde, baies de Somme et du Mont St Michel sont soumis à une évolution naturelle aboutissant à leur comblement progressif, c'est la nature qui dicte sa loi. Dans quelques décennies, la baie du Mont St Michel retrouvera son envasement. L'Homme veut dompter Dame Nature (permis de construire en zones inondables ou humides...), mais quelquefois, Elle se rebelle ; l'actualité nous le démontre tous les jours.

Si le barrage de la Rance augmente le processus de sédimentation dans les anses abritées et à l'amont du bassin maritime, il n'est pas fondamentalement la cause de l'envasement de l'estuaire. En effet, la rencontre de l'eau salée et de l'eau douce, qu'on appelle front de salinité, provoque de l'eau saumâtre qui aura pour conséquence un bouchon vaseux. Si une grande partie de ces particules sont d'origine minérale (érosion), il ne faut pas oublier celles provenant de l'activité humaine d'origine organique (nitrates, phosphates, matières organiques...), celles d'origine chimique, ces molécules non biodégradables : pesticides, glyphosate, n'en déplaise à monsieur Monsanto et son roundup, métaux lourds (mercure, cadmium, sans oublier le zinc et le cuivre qu'on retrouve en excès à cause du lisier et du carénage d'où proviennent aussi le chrome, aluminium plomb, les PCB, et surtout le tributylétain), médicaments non traités par les stations d'épuration car trop coûteux (antibiotiques, anti-inflammatoires, hormones...). On sait aussi, et seulement les laboratoires indépendants le soulignent, que les radionucléides provenant , pour notre région, du radon (rappel : uranium désintégré), ces radioéléments naturels mais instables par définition vont donc participer à cette floculation. N'oublions pas que le granite représente 40 % du massif armoricain. Toutes ces molécules, donc, vont se retrouver dans ces vases. Les piéger, peut-être, mais pour en faire quoi ? Certainement pas comme amendement avec ce qu'elles contiennent. Il est vrai que des efforts ont été faits par l'agriculture, par les stations d'épuration mais ces vases existaient bien avant les obligations écologistes et elles contiennent donc toujours ces polluants. Donc, ces vases « ranciennes » ont aussi pour origine les activités portuaires, les peintures antifouling effectuées sur la grève hier et encore de nos jours : les plaisanciers n'y sont pas étrangers ; ils ne peuvent donc pas crier au loup. Si beaucoup de particules flottantes, en particulier (celles provenant de l'érosion, donc d'origine minérale, viennent du large, d'autres , d'origine organique nitrates, phosphates...) ou chimique non biodégradables citées plus haut viennent aussi de l'intérieur des terres.

Quant au barrage, si on le faisait sauter, toutes ces vases, vu leur quantité, pourraient peut-être se retrouver sous l'effet du flux et reflux, sur les plages environnantes, Dinard, St Malo et le port des Bas Sablons. L'expérience du rotodévaseur qui rejette les particules en suspension en aval du barrage d'Arsal le prouve. Par ailleurs, les chasses d'eau provoquées au niveau de l'écluse du Châtelier (demandée par l'EDF) sont comparables au clapage des ports : ce qui est chassé ne peut que revenir par les courants. L'étalement de la Rance (4 h, parfois +), comparé à celui de la mer (inférieur à 1 h) provoque une sédimentation de ces vases mais le marnage moins important (7 m pour la Rance alors que les marées d'équinoxe vont jusqu'à 14 m) diminue sans doute l'envasement du chenal. En ces périodes de

pluviométries importantes et de tempêtes, le barrage fait bien barrage à un marnage plus important et évite donc une sédimentation plus importante à ce niveau.

.../...

En conclusion, si le barrage aggrave le dépôt des vases, il n'est pas la cause de l'origine de ces vasières et l'homme doit se prendre en charge et arrêter de se retrancher derrière un bouc émissaire. L'EDF doit aussi se sentir concerné par cet envasement qui provoquerait une perte de sa capacité de l'ordre de 1% par an suivant certaines études. Ce barrage a aussi pour origine d'autres pollutions, ne serait-ce que par les bouchons causés par des levées de pont. Nous rappelons que notre association avait participé aux premières réunions du sous-préfet Setbon afin de le conforter dans la fermeture administrative qu'il avait mise en place à l'époque. Mais à l'heure de la transition énergétique, il faut souligner que les 24 turbines de ce moulin à marées moderne (puisqu'il fonctionne dans les deux sens) produisent 240 MW, soit l'équivalent de la puissance réelle de 160 éoliennes offshore, soit l'alimentation annuelle d'une ville comme Rennes.

Enfin, nous insisterons donc sur le contenu de ces vases ; vu leur composition en oxyde de calcium et de magnésium mélangé à l'argile, elles sont certainement un très bon fertilisant avec cet échange cationique ; nos aïeux se battaient pour la récupérer, cette tangué. A notre connaissance, on a seulement analysé les métaux lourds qui seraient inférieurs aux normes exigées pour les boues de stations d'épuration. Les analyses des autres molécules citées plus haut n'auraient pas été faites car elles seraient peu importantes dans la Rance. Nous pensons que nos politiques doivent arrêter le politiquement correct . Le bon sens veut que ces vases contiennent les polluants dont on a parlé. Nous en demandons les analyses et, si elles s'avèrent avoir des seuils dangereux, qu'on les utilise comme isolant phonique, liant du ciment ou stabilisant de la chaussée, mais surtout pas comme amendement agricole. Ces polluants se retrouveraient dans notre alimentation et contribueraient donc à la flambée de ces maladies dégénératives qui grèvent le budget de la sécu et sont un fléau pour la santé publique.

Pour la PERF

Serge MONROCQ
Président

Colette ROZE
Secrétaire